



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

9 juillet 2026

CONSEIL DES MINISTRES :

LE PROJET DE LOI PORTANT CREATION DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS ADOPTE

Lomé, 9 juil. (ATOP) - Le Conseil des ministres réunit, le mercredi 8 juillet à Lomé, sous la présidence du Président du Conseil, Faure Gnassingbé a adopté deux projets de loi, écouté trois communications et procédé à une nomination.

Le premier projet de loi adopté porte création, missions, organisation et fonctionnement de la Caisse des dépôts et consignations en République togolaise. Il vise à créer la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui aura pour missions, en qualité de tiers de confiance, d'assurer la collecte et la conservation des fonds publics et privés mis à sa disposition. Cette Caisse permettra également de recevoir les dépôts et consignations administratifs et judiciaires ainsi que les cautionnements, et de gérer ces ressources au moyen de placements sécurisés et rentables. Cette réforme s'inscrit dans un contexte international marqué par la raréfaction des financements et les tensions sur les marchés de capitaux.

Le second projet de loi adopté par le Conseil des ministres porte modification de la loi n° 2018-028 du 10 décembre 2018, instituant les juridictions commerciales en République togolaise, modifiée par la loi n° 2020-002 du 7 janvier 2020. Le présent projet de loi introduit plusieurs innovations majeures. Il consacre notamment la possibilité de



Conseil des ministres

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	3-5
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	5-23
<i>NOUVELLE DE L'ETRANGER</i> -----	24-26
<i>SPORTS</i> -----	26-27

rendre les décisions sur support électronique, autorise la tenue d'audiences par visioconférence, renforce l'encadrement des délais de procédure, crée une chambre des procédures collectives d'apurement du passif et adapte les règles applicables aux petits litiges. Ce texte contribuera à moderniser l'administration de la justice commerciale, à améliorer l'environnement des affaires et à renforcer la confiance des opérateurs économiques.

Au titre des communications, la première écoutée par le Conseil est relative à la campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide, présentée par le ministre de la Santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances. Cette campagne organisée tous les trois (3) ans au Togo, conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), vise à renforcer la prévention du paludisme à travers la couverture universelle des ménages. Cette 6^{ème} édition se déroulera en deux (2) phases, priorisant les régions à forte prévalence des risques de paludisme. En autorisant le démarrage effectif de cette campagne, le gouvernement appelle les populations concernées à faire preuve de responsabilité et de collaboration et à réserver un bon accueil aux agents distributeurs, pour faciliter le bon déroulement des opérations sur l'ensemble des sites de distribution.

La seconde communication porte sur l'organisation le 3 septembre 2026 à Lomé, d'une conférence de haut niveau sur les contrats de partenariats public-privé, présentée par le ministre délégué chargé de la promotion des investissements et de la souveraineté économique. Elle contribuera à renforcer les capacités des décideurs publics en matière de PPP et à accélérer la mise en œuvre des projets d'infrastructures stratégiques. En autorisant la tenue de cette Conférence, le gouvernement entend consolider la position du Togo comme une plateforme logistique, industrielle et de services de référence en Afrique de l'Ouest.

Le Conseil des ministres a enfin écouté troisième communication relative au renouvellement des instances du Conseil national de la jeunesse (CNJ), présentée par le ministre délégué, chargé de la jeunesse et des sports. La dernière équipe dirigeante étant arrivée au terme de son mandat, les élections en vue de son renouvellement n'ont pas pu être organisées, notamment en raison des réformes et réorganisations intervenues dans le secteur, ainsi que des évolutions institutionnelles liées à l'effectivité de la décentralisation. La communication de ce jour ouvre la voie au lancement du processus de renouvellement des instances dirigeantes du CNJ, qui sera conduit par un comité ad hoc.

Par décret pris par le Président du Conseil lors du conseil, le chef d'escadron Adjari Akata Magnassima a été nommé, en qualité de directeur du garage central administratif, pour le compte du ministère des finances et du budget.
ATOP/BA/Communiqué Conseil des ministres



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ECHOS DE LA CAPITALE

EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA CNDH:

LES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME APPORTENT LEUR TOUCHE AU 4^{EME} RAPPORT

Lomé, 9 juil. (ATOP) - La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a rassemblé, le mercredi 8 juillet à Lomé, les défenseurs des droits de l'homme pour valider le 4^{ème} cycle du rapport de l'Examen périodique universel (EPU).

Conformément à sa mission, de protection et de promotion des droits de l'homme, la CNDH se prépare à défendre son 4^e cycle de rapport de l'EPU à Genève en janvier 2027. Ce rapport, qui se veut inclusif, nécessite l'adhésion des acteurs concernés par les questions des droits de l'homme.

La rencontre a mobilisé les délégations ministérielles, des institutions, des personnalités administratives, des autorités locales, traditionnelles, des associations de défense des droits de l'homme, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Pendant deux jours, les participants à cet atelier de validation vont passer au peigne fin le contenu de ce rapport avant sa transmission officielle à l'organisation des Nations unies.

Outre la validation du 4^e cycle de l'EPU sur les droits politiques et civils, les participants vont passer à la relecture et à l'enrichissement du 2^e et 3^e rapport relatif au pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) ainsi que du 8^e au 10^e rapport sur la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF).

La représentante du représentant résident du bureau Afrique de l'Ouest pour la commission onusienne des droits de l'homme, Mme Yaye Ba, a félicité le gouvernement togolais, les membres de la CNDH, les défenseurs des droits de l'homme et la commission technique de rédaction pour le chemin parcouru en vue d'arriver à la dernière étape de ce rapport.



Participants



L'assistance



Mme Assih ouvrant les travaux

La vice-présidente de la CNDH, Mme Aissah-Assih Ashira Tembe, a attiré l'attention des participants sur la portée de l'acte qu'ils sont amenés à poser. « La crédibilité de ce rapport dépendra de la qualité de vos observations, de la rigueur de vos analyses ainsi que de notre volonté commune de produire un document fidèle à la réalité

nationale, équilibré et conforme aux principes d'indépendance, d'impartialité, d'objectivité et de crédibilité qui fondent l'action de la commission », a relevé Mme Aissah-Assih. Cette invite de la vice-présidente indique que l'EPU n'est pas une simple formalité pour les États, ni l'affaire d'une seule institution, mais exige une mobilisation permanente, une coopération sincère entre tous les acteurs.

Selon le secrétaire général de la CNDH, Narteh-Messan Komlan, il s'agit pour le Togo, par ce 4^e cycle de l'examen, d'évaluer la mise en œuvre des 182 recommandations acceptées sur les 224 formulées lors du 3^e examen. « L'exercice qui nous réunit aujourd'hui sera de parcourir l'ensemble de ces recommandations pour voir ce qui a été fait durant cinq ans, relever les défis persistants et formuler des recommandations afin de permettre au Togo de poursuivre dans l'élan des progrès réalisés », a souligné M. Narteh-Messan. En termes de défis, il a fait cas à titre d'exemple de la surpopulation des centres de détention et de la persistance du travail des enfants dans certaines communautés. Le secrétaire général n'a pas passé sous silence les avancées du pays sur les droits politiques et civils ainsi que sur les droits économiques et socio-culturels, en l'occurrence la protection sociale par l'Assurance maladie universelle (AMU) et la protection de l'environnement.

L'EPU est un examen périodique qui permet à chaque Etat membre de l'ONU de présenter de temps en temps la situation des droits de l'homme dans son pays.

ATOP/HKM/BA/KYA

RECRUESCENCE DES CAS DE DENGUE DANS LE GRAND-LOME :
LE MINISTRE JEAN-MARIE TESSI APPELLE A LA VIGILANCE

Lomé, 9 juil. (ATOP) - Le système de surveillance épidémiologique du Togo enregistre, depuis le début de l'année 2026, une recrudescence progressive et préoccupante des cas de dengue dans la région sanitaire du Grand-Lomé, une situation qui exige vigilance et précaution, indique un communiqué du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi publié le 7 juillet.



Selon le communiqué, la dengue est une maladie infectieuse virale transmise à l'être humain par la piqure du moustique, dont la prolifération augmente en saison des pluies. La maladie ne se transmet pas directement d'une personne à une autre. Les moustiques, vecteurs de la maladie, sont actifs particulièrement les matins et en fin de journée. La dengue se manifeste généralement par des symptômes proches de ceux du paludisme et d'autres fièvres virales, notamment la fièvre, la fatigue intense, les maux de tête, les douleurs articulaires et/ou musculaires, les nausées, les vomissements ainsi que des éruptions cutanées. Ces signes peuvent être accompagnés ou non de saignements. En l'absence d'une prise en charge rapide et appropriée, la dengue peut entraîner des complications graves, voire le décès.

Face à cette situation, le ministre de la Santé annonce plusieurs dispositions, notamment le renforcement de la surveillance épidémiologique pour la détection précoce et la notification des cas, la prise en charge gratuite des personnes atteintes ainsi que la sensibilisation de la population. Il invite, en conséquence, l'ensemble de la population à observer rigoureusement les mesures de prévention, notamment à éviter les piqures de moustiques en dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide, en portant des

vêtements couvrants autant que possible le corps et en utilisant des pommades répulsives. Il recommande également de détruire les gîtes larvaires autour des habitations et d'assainir régulièrement l'environnement.

Par ailleurs, il invite toute personne présentant des signes suspects à se rendre dans la formation sanitaire la plus proche pour une prise en charge rapide et adéquate, soulignant que la dengue peut être guérie lorsqu'elle est détectée et traitée précocement, précise le communiqué.

Le ministre en charge de la Santé appelle enfin chaque citoyenne et chaque citoyen à la vigilance, à la responsabilité et à l'application stricte des mesures de prévention, rappelant que la lutte contre la dengue est l'affaire de tous et exige une mobilisation collective, permanente et disciplinée.

ATOP/La Rédaction



ATOP

**Pour vos articles, reportages
Nous contacter.**

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

3^E SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE:

LA COMMUNE BASSAR 4 CONSACREE LES TRAVAUX AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Bassar, 9 juil. (ATOP) - Les conseillers municipaux de la commune Bassar 4 sont en 3ème session ordinaire de l'année 2026, du 8 au 10 juillet, pour examiner les dossiers et projets relatifs au développement de la commune.



Le préfet (au micro) ouvrant la session



L'assistance

Cette session permet à ces conseillers d'examiner essentiellement le projet de budget supplémentaire exercice 2026. Ils plancheront, également, sur le rapport des activités des commissions permanentes, l'accès à l'eau, la promotion économique locale et sur le bilan des projets réalisés.

Les débats porteront, aussi, sur la révision des taxes communales et la mobilisation des ressources financières afin de permettre à la mairie de réaliser les objectifs de développement.

La présente session s'inscrit dans une dynamique de consolidation de la bonne gouvernance locale et d'accélération du développement durable, au profit de la population. Elle permettra, selon les responsables, de faire des réajustements face aux défis et aux nouveaux besoins de la commune.

Le préfet de Bassar, Lt-col Asiah Hodabalo a insisté sur la participation active de toute la population afin d'interagir pour trouver des solutions préoccupantes pour la commune. Il a demandé aux conseillers de faire preuve de la clairvoyance et de l'esprit d'équipe nécessaires durant les discussions.

Le maire de la commune de Bassar 4, Damsa Tagba Walla, a invité la population à agir ensemble, à construire la commune et à soutenir les mobilisations des ressources locales. Il a indiqué que le budget supplémentaire exercice 2026 permet de répondre aux besoins nouveaux et de renforcer les actions prioritaires au profit des citoyens. Il a invité ses collaborateurs à examiner les propositions avec responsabilité dans un esprit de cohésion afin d'optimiser les financements disponibles pour répondre aux priorités locales.

La session a réuni les conseillers municipaux, les acteurs du développement à la base, les collecteurs de la mairie, les services techniques, des chefs traditionnels ainsi que des organisations de la société civile. ATOP/LK/DHK/KYA

A KOZAH 1, LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE EN ADOPTION

Kara, 9 juil. (ATOP) - La commune Kozah 1 a démarré sa 3^{ème} session ordinaire de l'année consacrée à l'adoption du budget supplémentaire et à la présentation du compte administratif exercice 2025, le lundi 6 juillet à Kara.

Cette session permettra d'analyser et de délibérer plusieurs sujets notamment l'actualisation du Plan de développement communal (PDC). Les conseillers municipaux effectueront plusieurs visites sur les chantiers en cours, initiés par la commune

en vue de faire un point global sur les activités communales de l'année en cours. Ils vont aborder aussi l'épineuse question de l'alcoolisme des jeunes et la vente de plus en plus croissante des produits frelatés dans la commune.

Les conseillers et les invités à travers la présentation du bilan des finances engagées, vont être édifiés sur la gestion des ressources et les actions entreprises vue du développement communal. Les grands chantiers en cours de réalisation leur seront également présentés.

Le préfet de la Kozah, Col. Bonfo, Faré a rappelé l'importance de la tenue de ces sessions qui permettent de présenter les résultats, le fonctionnement et les réalisations dans la commune. Il a réitéré la disponibilité de la préfecture à accompagner les activités communales. Le préfet a exhorté les acteurs communaux à faire primer l'intérêt général sur celui partisan.

Le maire de la commune Kozah 1, Me N'Djellé Abby Edah a salué la mobilisation des participants qui témoigne de l'importance qu'ils accordent à la question de la gestion communale.

Le directeur régional en charge des Solidarités, le contrôleur financier de Kozah 1 et plusieurs autres responsables des services décentralisés et déconcentrés de l'Etat, ainsi que les gardiens de us et coutumes ont assisté à la cérémonie d'ouverture de la session. ATOP/LER/TAL/GMM



Les participants avec les officiels



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

☎ +228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

✉ atoptogo1@gmail.com

🌐 www.atop.tg



ZIO/CONCURRENCE ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS L'ESPACE CEDEAO :

DES ACTEURS DU COMMERCE SENSIBILISES

Tsévié, 9 juil. (ATOP) – Des acteurs du commerce des régions Maritime, des Plateaux et du Grand Lomé ont pris part, le mercredi 8 juillet à Tsévié, à un atelier de sensibilisation sur la réglementation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en matière de concurrence et de protection des consommateurs.



L'assistance



M. Yakpé (micro) à l'ouverture des travaux

L'atelier est à l'actif du ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité avec l'appui de la Commission de la CEDEAO. L'objectif principal est de renforcer les compétences techniques et juridiques du personnel chargé du contrôle du ministère, pour une promotion de la culture de la concurrence et la conformité au niveau des entreprises. Il s'agit aussi de présenter le cadre réglementaire et institutionnel général de la concurrence et de la protection des consommateurs au niveau national et régional, de sensibiliser les acteurs aux pratiques anticoncurrentielles et à leurs conséquences.

Les participants ont été outillés sur le droit et la politique de la concurrence au Togo ; le cadre juridique communautaire de la concurrence et la protection des consommateurs. Ils ont également été éclairés sur le rôle et la compétence de l'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ARCC).

Le secrétaire général du ministère délégué, chargé du Commerce et du Contrôle de la Qualité, Comlan Yakpé, représentant son ministre de tutelle, a souligné que l'intégration économique régionale ne saurait produire tous ses effets sans des marchés ouverts, transparents et concurrentiels. Pour lui, dans un contexte marqué par l'intensification des échanges et l'accélération des mutations économiques, la réglementation de la CEDEAO sur la concurrence, notamment les opérations de fusions et d'acquisitions, occupe une place de plus en plus importante dans les stratégies de développement des entreprises. Il a ajouté que ces opérations permettent, entre autres, aux entreprises de renforcer leur compétitivité, de réaliser des économies d'échelle, d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer leur efficacité économique.

Le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue, a témoigné sa reconnaissance au gouvernement, ainsi qu'à l'ARCC pour avoir porté leur choix sur la région Maritime pour accueillir cette rencontre. « La construction d'un marché régional exige des règles communes, connues de tous et appliquées avec rigueur. Elle exige également que les entreprises puissent se développer dans un environnement concurrentiel sain, propice à l'investissement, à l'innovation et à la création de richesse », a confié le gouverneur.

ATOP/BBG/KYA

EDUCATION :**DES ENSEIGNANTS RETRAITES DE L'IEPP ZIO-CENTRE HONORES A TSEVIE***Les enseignants retraités honorés*

traditionnelles et politiques, aux rangs desquelles l'ancienne cheffe de l'inspection de Zio-Centre et députée, Mme Gbegbe Adjoa Nono et l'actuelle cheffe de l'IEPP Zio-Centre, Mme Adam Piyanatou Lady. Elle a pour objectif de rendre des hommages mérités aux enseignants membres de la CSE admis à la retraite pour leur engagement dans la formation de plusieurs générations d'apprenants.

Le clou de la cérémonie a été la remise de tableaux d'honneur et de présents aux 40 récipiendaires, en guise de reconnaissance de leurs collègues et de la communauté éducative pour leur contribution au développement de l'éducation dans la préfecture. Des prestations de chants, de danses, de partage d'expériences et témoignages des enseignants ont aussi meublé l'évènement.

Représentant le préfet de Zio, Mme Gbadakpe Adjovi a relevé que les enseignants honorés ont, par leur professionnalisme, leur patience et leur sens élevé du devoir, contribué à la formation de plusieurs générations de citoyens. Elle a indiqué que la retraite marque le début d'une nouvelle étape de la vie, consacrée au repos mérité et au partage de l'expérience acquise au fil des années. Mme Gbadakpe a invité les enseignants en activité à s'inspirer du parcours de leurs aînés afin de continuer à servir l'école togolaise avec dévouement.

La cheffe de l'IEPP Zio-Centre, Mme Adam Piyanatou Lady a félicité les récipiendaires pour leur parcours exemplaire. Elle a souligné qu'ils laissent derrière eux un héritage fait de connaissances, de valeurs et d'engagement au service de l'éducation. Mme Adam les a rassurés qu'ils demeurent des membres à part entière de la famille éducative de Zio-Centre et leur a souhaité une retraite paisible, heureuse et en bonne santé.

*Remise d'un tableau d'honneur à une récipiendaire*

Au nom des récipiendaires, M. Gbegnon Komla Mawuli a exprimé sa gratitude à la CSE, aux autorités administratives et éducatives ainsi qu'à tous les acteurs ayant contribué à l'organisation de cette célébration. Il a salué cette marque de reconnaissance qui, selon lui, valorise les années de service consacrées à l'éducation et traduit l'esprit de solidarité qui unit les enseignants. M. Gbegnon a exhorté les retraités à prendre soin de leur santé, à rester proches de leurs familles et à continuer de mettre leur expérience au service de la communauté. Le porte-parole des enseignants tout en encourageant leurs collègues en activité à poursuivre leur mission avec amour, persévérance et sens du devoir.

La CSE de Zio-Centre, créée au début des années 2000, a pour mission de renforcer la solidarité entre les enseignants de tous ordres, d'apporter une assistance morale et financière aux membres et à leurs familles, de soutenir les collègues en difficulté et d'organiser des activités en faveur des enseignants retraités. ATOP/AM/BBG/KYA

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES :

L'ANFCT FORME DES ACTEURS COMMUNAUX DE LA DECENTRALISATION



Officiels et participants

Sokodé, 9 juil. (ATOP) – Un atelier de formation sur la mobilisation des ressources financières réunit, du 8 au 10 juillet à Sokodé, les acteurs de la décentralisation des communes Tchaoudjo 2 et 3 ainsi que ceux de Sotouboua 1 et 3.

Cet atelier est organisé par l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT). Il s'inscrit dans la dynamique de renforcement des capacités amorcée avec les formations sur les fondamentaux de la décentralisation et de

la déconcentration, les finances locales, la tutelle, la commande publique et les techniques de rédaction des documents ou actes administratifs tenues il y a quelques mois.

Cette session offre à ces acteurs communaux une opportunité de renforcer leurs compétences, d'enrichir leurs connaissances, de partager leurs expériences et d'harmoniser leurs pratiques. Les acquis contribueront davantage à l'amélioration des performances financières de leurs collectivités dans le respect des principes de transparence, de redevabilité et de bonne gouvernance.

Les participants seront éclairés sur le cadre juridique et réglementaire de la mobilisation des ressources financières communales. Les différentes catégories de ressources internes et externes mobilisables par les communes leur seront présentées. Les séminaristes se familiariseront avec les procédures opérationnelles de mobilisation des recettes fiscales, non fiscales et des financements extérieurs. Ils renforceront leurs rôles et responsabilités dans ce processus. Des recommandations seront formulées pour l'atteinte des objectifs visés.

Le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de la région Centrale, Tchimbiana Yendoukoa Douti, a demandé aux bénéficiaires la mise en œuvre des recommandations qui en découleront pour insuffler une nouvelle dynamique à la mobilisation des ressources locales. Il a rassuré l'ANFCT de la disponibilité des autorités locales à s'investir dans la construction des communes et du développement du pays.

Les maires des communes Tchaoudjo 3, Ouro-Bodi Dissadama et Sotouboua 1, Gnanguissa Plibam ont, remercié l'organisateur de cette formation qui leur révélera les stratégies pour faire rentrer les fonds et les capitaux nécessaires dans les caisses communales. Ils ont précisé que ces ressources serviront à financer leurs activités, projets ou investissements pour le bonheur des populations.

Ces assises regroupent les maires, les présidents et rapporteurs des commissions de finances, les contrôleurs financiers délégués, les receveurs municipaux, les trésoriers régionaux, les secrétaires généraux, les directeurs administratifs et financiers, les régisseurs et les agents de recouvrement. ATOP/MEK/BV



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



TONE/SANTE DE REPRODUCTION ET LUTTE CONTRE LES VBG :
LA CROIX ROUGE FAIT LE BILAN DES ACTIVITES DU TRIMESTRE PRECEDENT

Dapaong, 9 juil. (ATOP) - Les activités de la campagne de sensibilisation de la Croix rouge togolaise (CRT), coordination des Savanes, sur la santé de reproduction et la lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG) durant le précédent trimestre, ont été passées en revue le mercredi 8 juillet à Dapaong, au cours d'une réunion de coordination.



Des apprenties sensibilisées sur les dangers de grossesse



Les participants à la réunion de coordination

Il s'agit à travers cette rencontre de faire le point des activités réalisées, les résultats obtenus, de relever les difficultés rencontrées et les leçons apprises, et de plancher sur des approches de solutions pour améliorer des actions futures.

D'après le rapport, les activités se sont déroulées dans 30 villages de la région des Savanes et ont impliqué au total 6 formations sanitaires, 47 clubs des mères regroupant 1701 femmes et 30 comités d'hommes avec 150 papas champions. Durant les mois d'avril, mai et juin, la campagne a été marquée par des sessions de briefing des leaders religieux et 45 séances de sensibilisation dans les lieux de culte sur les signes de dangers de grossesse, le plan d'accouchement et les VBG. Des sensibilisations se sont tenues également dans les marchés de Naki-Est (Kpenjal-ouest), Pont noir (Tandjouaré) et Koumongou (Oti sud) et au niveau de 4 chambres de métiers de la région, au profit des apprentis. Des émissions radiophoniques ont été en outre organisées sur des radios communautaires de Mango, Bombouaka et Dapaong.



L'équipe de la Croix rouge dans un marché local



Emission radiophonique

Cette campagne a permis de renseigner les populations sur l'importance de la consultation prénatale, les signes de dangers de grossesse et d'accouchement, les avantages d'un plan familial d'accouchement, l'hygiène menstruelle, le planning familial, l'accouchement assisté et de la vaccination. Elles ont également été entretenues sur les causes et conséquences des VBG, ainsi que les mécanismes et centres de prise en charge de ces violences.

Les difficultés principales relevées sont liées à la faible motivation de certains acteurs communautaires et l'accès parfois difficile aux mosquées pour les sensibilisations.

Le coordinateur régional de la CRT-Savanes, Karabou Amèlouzim, a rappelé que ces activités sont initiées dans le cadre de la stratégie intégrée « Papas champions », un programme mené en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Il s'est réjoui du bilan positif de cette campagne, ajoutant qu'elle a été appréciée par les bénéficiaires. Le coordinateur a souligné qu'à ce jour, beaucoup de gens ignorent encore les signes de dangers de grossesse, ce qui explique des cas de décès enregistrés par les formations sanitaires.

A propos des VBG, M. Karabou estime qu'avec le contexte actuel relatif à l'arrivée de personnes déplacées, ce phénomène peut s'accroître, d'où la nécessité de renforcer la sensibilisation.

Les représentants de l'UNFPA et des directions régionales de la Santé et des Solidarités ont pris part à la rencontre. Ils ont félicité les acteurs pour le travail abattu et réitéré leurs appuis pour la poursuite des activités. ATOP/JK/MG/KYA

BAS-MONO/INONDATIONS :

LE BILAN PROVISOIRE DES DEGATS FAIT ETAT DE PLUS DE 219 MENAGES SINISTRES

Afagnan, 9 juil. (ATOP) – Le bilan provisoire des fortes pluies enregistrées ces derniers jours dans la préfecture de Bas-Mono révèle plusieurs dégâts liés aux inondations, un rapport présenté le mercredi 8 juillet dans la localité.

La présentation de la situation des fortes pluies diluviennes enregistrées du 29 juin au 1^{er} juillet dernier montre que ces pluies ont provoqué des inondations dans plusieurs localités de la préfecture. Le bilan provisoire fait état de plus de 219 ménages sinistrés avec 11 185 personnes affectées, dont 779 enfants. Les intempéries ont également entraîné l'effondrement de plus de 510 pièces d'habitation, exposant de nombreuses familles à une situation de vulnérabilité.

Dans le secteur agricole, plus de 685 hectares de cultures, notamment de maïs, de manioc et de maraîchage, ont été détruits, dont 201 hectares situés dans les Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP), compromettant ainsi les productions de nombreux exploitants.

Le préfet de la localité, Sogbo Kokou Amétépé, a informé l'assistance de la visite des membres du gouvernement à Amegnran pour constater de visu l'état de la route au niveau du ponceau. Il a invité les services techniques à renforcer la coordination de leur intervention sur le terrain, à poursuivre l'évaluation des dégâts et à proposer des mesures d'urgence en faveur des populations. M. Sogbo a exhorté les acteurs à intensifier les actions de sensibilisation afin de prévenir les risques liés aux inondations en cette période des pluies. ATOP/DK/DHK/KYA

KLOTO/EDUCATION INCLUSIVE :

LA CNT/EPT PRESENTE LE CENTRE DE RESSOURCES DE LOME AUX ACTEURS DES PLATEAUX

Kpalimé, 9 juil. (ATOP) - La Coalition nationale togolaise pour l'éducation pour tous (CNT/EPT) a présenté, le mercredi 8 juillet à Kpalimé, au cours d'un atelier d'échanges, le Centre de ressources de Lomé, aux Organisations de personnes handicapées (OPH), aux Organisations de la société civile (OSC) et aux acteurs du système éducatif des Plateaux-ouest.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet « Accès à l'éducation inclusive pour les enfants et jeunes handicapés au Togo ». L'activité est financée par Christian Blind Mission (CBM) et le ministère allemand de la Coopération économique et du

Développement (BMZ). Elle vise à faire connaître le Centre de ressources aux acteurs clés des préfectures de Kloti, Agou et Kpélé, zones d'intervention du projet, n'ayant pas pris part à la journée portes ouvertes organisée à Lomé.

Ce centre met à la disposition des bénéficiaires une diversité de matériels techniques, d'outils pédagogiques spécialisés et d'aides à la mobilité. Il s'agira de renforcer l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap à une éducation inclusive et de qualité. Afin d'en faciliter l'utilisation du matériel, un catalogue illustré recensant ces équipements a été élaboré et reproduit pour permettre aux différents acteurs de mieux identifier les matériels disponibles et d'en faciliter la commande.



Les participants

Les participants ont été informés sur les services et les modalités d'accès au centre de ressources, les besoins des établissements scolaires inclusifs et des organisations de personnes handicapées ont été aussi recensés. Le réseau de promotion du centre dans la région a été aussi renforcé et les engagements des partenaires pour assurer une large diffusion du catalogue ont été formalisés.

La représentante du président du conseil régional Plateaux ouest de la CNT/EPT, Alatassika Koumanaka, a souligné que ce centre ne peut atteindre sa mission que s'il est utilisé et porté par l'ensemble des acteurs des communautés. Elle a invité les participants à s'approprier cette initiative, à faire connaître les services du centre et à contribuer à sa pérennisation au bénéfice des enfants et des jeunes en situation de handicap.

Le centre des ressources constitue un outil visant à accompagner les établissements scolaires, les organisations de personnes handicapées, et tous les acteurs qui œuvrent au quotidien pour une éducation inclusive. ATOP/AYH/AR/KYA

ARTISANAT/CHAMBRE PREFECTORALE DES METIERS : **LE BUREAU EXECUTIF INSTALLE A CINKASSE**

Cinkassé, 9 juil. (ATOP) - Le bureau préfectoral et les présidents des commissions spécialisées de la Chambre préfectorale des métiers (CPM) de Cinkassé, élus le 3 juillet dernier, ont été installés le mercredi 8 juillet dans la localité, par le préfet colonel Yanani Tiékabe.



Les membres du bureau installé



Le préfet félicite les membres du bureau

Composé de 7 membres, le bureau exécutif est dirigé par M. Kariyare Nibémbane pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois. Son objectif est de défendre les intérêts des artisans, renforcer leurs capacités, promouvoir l'excellence dans les métiers et

renforcer la cohésion entre les différentes corporations pour un développement économique durable de la préfecture.

Le préfet de Cinkassé, le Col. Yanani Tiékabe a rappelé aux membres du bureau, la noblesse de leur mission. Il les a appelés à faire preuve de disponibilité, d'humilité et d'un sens élevé de l'intérêt général pour développer le secteur de l'artisanat à Cinkassé.

Le président élu a remercié les artisans pour la confiance placée en lui. Comptant sur le soutien de l'ensemble des acteurs du secteur, il s'est engagé à servir tous les artisans de la préfecture avec intégrité et impartialité.

Par ailleurs, MM. Yembila Adama, Tansiego Wennemi, Lanfandame Gbanyobpo et Dasmani Issaka ont été élus respectivement présidents des commissions du développement économique des marchés et de la promotion commerciale, des finances, du registre des métiers, du répertoire des entreprises artisanales et des qualifications professionnelles et des affaires sociales et de l'arbitrage. ATOP/BB/JK/GMM

----- -----

LES BUREAUX EXECUTIFS DES CPM INVITES A PRONER LA BONNE GOUVERNANCE ET L'INNOVATION



Le préfet Agoh installant les nouveaux dirigeants

ailleurs, invité les bureaux installés à faire preuve de bonne gestion, d'écoute, de transparence, d'innovation et de mobilisation de tous les artisans avant d'affirmer leur disponibilité à les accompagner dans leurs activités.

Dans chacune des préfectures, les nouvelles instances dirigeantes se présentent comme suit :

A Sotouboua, Blitta et Tchamba, au total sept membres du bureau exécutif et quatre présidents de commissions ont été installés dans chaque préfecture, respectivement, par les préfets Pali Tchabi Passabi, Anakpa Mani et Issaka Laguebande. Les BE sont dirigés, à Sotouboua par Mme Bagaram Mèhèssah, (maîtresse coiffeuse), à Blitta par Yovogan Kodjogan, (maître maçon) et à Tchamba par Tchagouni Daouda (maître soudeur).

A Djarkpanga, cinq membres du BE, présidé par M. Adam Soulémane (maître menuisier) et quatre présidents de commissions ont été renvoyés à l'exercice de leurs fonctions par le préfet de Mô, le Chef d'Escadron Agoh Manzamisso.

Ces bureaux auront pour mission de défendre les intérêts des artisans, de renforcer leurs capacités, de promouvoir leurs activités, de renforcer et nouer de nouveaux partenariats et de contribuer davantage au développement socioéconomique de leur préfecture. Les présidents ont remercié leurs pairs pour la confiance placée en eux et ont promis d'œuvrer pour la valorisation des métiers artisanaux et l'amélioration des conditions de vie et de travail des artisans.

Les présidents des commissions électorales ad hoc ont salué le sens du civisme dont ont fait preuve les électeurs, les candidats et tous les acteurs impliqués. Ils ont invité

les nouvelles équipes à faire preuve de disponibilité et d'engagement afin de répondre efficacement aux attentes des artisans.



Le préfet Pali salut la nouvelle équipe



Le préfet Anakpa félicitant les nouveaux élus

Les sept membres du BE et quatre présidents de commissions de la CPM-Tchaoudjo avaient déjà été installés par le préfet de Tchaoudjo, assumant les fonctions de gouverneur de la région Centrale, Tchimbiantja Yendoukoa Douiti.

Ces cérémonies marquent la fin du processus de renouvellement des CPM dans la région. Il se poursuivra, au niveau régional, par l'élection des instances de la Chambre régionale des métiers (CRM).

ATOP/MEK/BA/KYA

ZIO :

LES RESPONSABLES DE LA CPM EXHORTES A TRAVAILLER DANS UN ESPRIT DE TRANSPARENCE

Tsévié, 9 juil. (ATOP) – Les membres des organes de la Chambre préfectorale des métiers (CPM) de Zio ont été installés, le mercredi 8 juillet à Tsévié, par le préfet de Zio, Gadewa Mawouna.



Officiels et membres des organes installés



Le préfet (en bleu) salue les membres du bureau exécutif

Au total, un bureau exécutif de sept membres, présidé par M. Ativon Kokou Agbéko, et quatre commissions techniques ont été investis. La commission des Finances est dirigée par Mme Soulé Afi Mawulawoe. Celle du Développement économique, des Marchés et de la Promotion commerciale est coiffée par M. Akpagana Assou. La commission du Registre des métiers, du Répertoire des Entreprises artisanales et de la Qualification professionnelle est conduite par M. Agbakou Kossi tandis que celle des Affaires sociales et arbitrage est présidée par M. Hetsu Kodjo.

Ces organes ont pour mission d'œuvrer pour professionnaliser le secteur, améliorer la formation des artisans et défendre leurs intérêts, faciliter leur accès au financement et aux marchés et promouvoir l'excellence dans les différents métiers pour contribuer au développement économique local. Ils sont également appelés à renforcer les capacités institutionnelles de la CPM.

Le préfet a invité les nouveaux responsables à accomplir leur mission dans un esprit de transparence, de solidarité, d'écoute et de responsabilité. Il a appelé l'ensemble des artisans de la préfecture à soutenir leurs dirigeants et à saisir les opportunités offertes par les politiques publiques en faveur de l'entrepreneuriat, de la formation professionnelle et de la modernisation des métiers.

Le secrétaire général de la mairie de Zio 1, Laoutema Akakpo, a réaffirmé l'engagement de la commune à accompagner les initiatives visant le renforcement des capacités des artisans, la promotion de leurs activités et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le renouvellement des organes de la CPM de Zio est l'aboutissement d'un processus électoral entamé le 21 juin dernier par un scrutin, au terme duquel 25 délégués ont été élus. Après la proclamation des résultats définitifs, une assemblée générale électorale a eu lieu le 3 juillet. Celle-ci a permis l'élection des membres du bureau exécutif et des différentes commissions. ATOP/AM/BBG/JK

BAS-MONO :

LE NOUVEAU BUREAU DE LA CPM APPELE A RENFORCER LE DIALOGUE AVEC LES DIFFERENTS PARTENAIRES

Afagnan, 9 juil. (ATOP)- Le nouveau bureau exécutif de la Chambre préfectorale des métiers de Bas-Mono a été officiellement installé, le mercredi 8 juillet à Afagnan, au cours d'une cérémonie présidée par le préfet de la localité, Sogbo Kokou Ametepe.



Le bureau élargi et le préfet



Les autorités et quelques artisans

Le nouveau bureau exécutif, composé de sept membres, est présidé par Soncy-Koakly Amegbedzé Ablam, reconduit pour un nouveau mandat de quatre ans. Cette reconduction traduit la confiance renouvelée des artisans de la préfecture en son leadership et en sa capacité à poursuivre les actions de promotion et de développement du secteur de l'artisanat. À l'issue du scrutin, les différentes commissions ont été mises en place.

Ce bureau exécutif est chargé de représenter et de défendre les intérêts des artisans de la préfecture, de coordonner leurs activités, notamment la formation professionnelle des apprentis et la gestion des contentieux au sein des corporations.

Le préfet, Sogbo Kokou Ametepe a félicité les membres du nouveau bureau et les a exhortés à œuvrer dans un esprit de responsabilité, de transparence et de solidarité afin de répondre aux attentes des artisans de Bas-Mono. Il les a invités à renforcer le dialogue avec les différents partenaires pour contribuer davantage au développement économique local.

Au nom du bureau exécutif, le président Soncy-Koakly Amegbedzé Ablam a exprimé sa reconnaissance aux artisans pour la confiance renouvelée à son égard. Il a réaffirmé l'engagement de son équipe à défendre les intérêts des artisans, à renforcer leurs capacités et à promouvoir un artisanat compétitif, créateur de richesses et d'emplois dans la préfecture. ATOP/DK/MD

AGOU:**ŒUVRER POUR UN INTERET COMMUN, LA VISION DU NOUVEAU BUREAU EXECUTIF DE LA CPM**

Passation de charge entre l'ancien président (à gauche) et le nouveau

Agou-Gadzépé, 9 juil. (ATOP) – Le nouveau bureau exécutif de la Chambre préfectorale de métiers (CPM-Agou), dirigé par Efou Komi, a été installé, le mercredi 8 juillet à Agou-Gadzépé.

La cérémonie a été présidée par le préfet d'Agou, Ali Mouzou, en présence des autorités administratives, civiles, traditionnelles, militaires et religieuses. Élus le 2 juillet dernier, les 11 membres de ce bureau auront pour tâche de représenter les artisans de la préfecture et de promouvoir les activités du secteur durant les 4 années à venir.

Le préfet Ali Mouzou a rappelé à la nouvelle équipe sa mission principale qui est d'œuvrer pour un intérêt commun et l'épanouissement de tous les membres. Il les a exhortés à travailler dans un esprit d'ouverture, de dialogue, de concertation et de responsabilité, afin de contribuer au développement du secteur de l'artisanat. Le préfet a aussi convié les membres élus et l'ensemble des artisans au respect de la hiérarchie, afin de permettre un développement harmonieux du secteur artisanal dans la préfecture. Il a, par ailleurs, rassuré sur l'accompagnement de l'administration préfectorale aux initiatives allant dans l'intérêt du secteur.



Le préfet saluant le nouveau bureau

Le président sortant, Dakou Kodjo Djifa, a promis sa disponibilité ainsi que son accompagnement au nouveau bureau dans l'accomplissement de sa mission, soulignant que c'est au bout de l'ancienne corde, qu'on tisse la nouvelle.

Le nouveau président de la CPM Agou, Efou Komi, a réitéré son engagement à œuvrer pour l'entente entre les membres au sein de sa corporation et également pour l'intérêt général. Il a invité les artisans de la préfecture à rester soudés car, pour lui, c'est

en restant unis que les défis pourront être relevés.

Le président du comité ad-hoc chargé de l'organisation du scrutin, Assignon Kodjo, a salué le climat de paix et d'écoute qui ont prévalu au cours des élections. Il a félicité le nouveau bureau et leur a souhaité plein succès dans leurs activités. ATOP/MET/BSM/SED

AGOE-NYIVE :**LES NOUVEAUX ORGANES DES CHAMBRES COMMUNALES DES METIERS PRENNENT FONCTION**

Agoè-Nyivé, 9 juil. (ATOP) – Les nouveaux organes des Chambres communales des métiers (CCOM) de la préfecture d'Agoè-Nyivé ont été installés, le mercredi 8 juillet dans la préfecture.

Ces organes sont les émanations des chambres des métiers des communes de la préfecture, qui sont CCOM 5, 6 et 7. Chaque CCOM comprend 25 artisans de différents corps de métiers. Ils sont installés pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. Les

CCOM auront pour mission, entre autres, de représenter les artisans auprès des autorités communales, de défendre leurs intérêts matériels et moraux ainsi que de faciliter leur accès aux crédits.



Les participants



Le préfet d'Agoè-Nyivé saluant les présidents

Le préfet d'Agoè-Nyivé, Dr Tinaka Wédiabalo Kossi, a salué les efforts déployés par les membres de la commission électorale pour la bonne conduite du processus électoral. Il a rappelé aux artisans que l'artisanat ne constitue pas seulement un métier, mais qu'il est au cœur de l'économie locale et représente un pilier fondamental du développement socioéconomique.

Le préfet a par ailleurs, invité les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités territoriales à accompagner ces instances afin de favoriser l'épanouissement du secteur artisanal.

Le porte-parole des présidents des nouveaux bureaux, Agbotro Avou Koffi, a exprimé sa gratitude aux artisans pour la confiance placée en eux. Il a déclaré qu'ils s'engagent à œuvrer avec responsabilité, transparence et esprit de concertation pour défendre les intérêts des artisans et à contribuer au développement du secteur artisanal dans la préfecture d'Agoè-Nyivé. Il a ajouté que les nouveaux bureaux travailleront en étroite collaboration avec les autorités administratives et les partenaires techniques et financiers pour relever les défis du secteur.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des membres de la commission électorale mise en place à cet effet, des maires et des chefs de canton de la préfecture. ATOP/ASA/HKM/KYA

BLITTA/LANCEMENT OFFICIEL DE LA DISTRIBUTION DES MII :

LES MEMBRES DU CLO ECHANGENT SUR LES DISPOSITIONS A PRENDRE



Les membres du CLO ensemble

Blitta-Gare, 9 juil. (ATOP) – Les membres du Comité local d'organisation (CLO) de la campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) 2026 ont échangé, le mercredi 8 juillet à Blitta-Gare, sur les préparatifs du lancement officiel de la distribution de ces moustiquaires dans la préfecture.

Initiée par le préfet de Blitta, président du CLO, Anakpa Mani, la rencontre a permis aux participants de plancher sur les dispositions à prendre pour la réussite de cet événement, prévu le dimanche 12 juillet à Blitta-Gare. Ils ont été également édifiés sur leurs rôles et responsabilités pour le bon déroulement des activités.

Les acteurs clés ont aussi été informés sur la période de la distribution qui s'étale du 14 au 18 juillet prochain dans les régions des Savanes, Centrale, Plateaux et Maritime. Pour les régions du Grand-Lomé et de la Kara, la distribution aura lieu du 26 au 30 juillet.

Le président Anakpa a appelé les membres du CLO à s'investir davantage dans la mobilisation de la communauté pour le succès de cette phase de distribution.

La directrice préfectorale de la santé, Dr Séwodji Essi Holali, a demandé aux membres de continuer la sensibilisation de la population sur l'importance de dormir sous moustiquaire à tout moment. ATOP/SF/MEK/BV

LE NOUVEAU SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE DE CINKASSE PREND FONCTION

Cinkassé, 9 juil. (ATOP) - Le nouveau secrétaire général de la préfecture de Cinkassé, Koutob Tsapou, nommé le 30 juin dernier, a pris fonction le mercredi 8 juillet à l'issue d'une cérémonie de passation de service avec son prédécesseur, Lamboni Kambarime, admis à la retraite.



*Le nouveau SG (à droite) recevant des documents
des mains de M. Lamboni*



L'assistance

Le préfet de Cinkassé, Col. Yanani Tiékabe, a demandé au nouveau secrétaire général de mettre en valeur les qualités qui lui ont valu cette nomination, au service du développement de la préfecture.

Il a félicité le secrétaire général sortant pour ses services loyaux rendus, après 9 ans de fonction dans la préfecture. Il a relevé le dévouement, l'humilité et l'honnêteté dont celui-ci a toujours fait preuve lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs fixés.

M. Koutob Tsapou a remercié le président du Conseil pour la confiance placée en lui. Il a promis avec le soutien de la population de Cinkassé, de remplir pleinement la mission qui lui a été confiée.

L'ancien secrétaire général a invité le personnel de la préfecture et toute la population à une franche collaboration avec son successeur pour le développement de la préfecture. La remise des documents officiels a mis fin à la cérémonie. ATOP/BB/JK/BV

FETE DES PERES :

LA COMMUNAUTE DE LAMA-SAUODE S'ENGAGE DANS LA PATERNITE RESPONSABLE

Kara, 9 juil. (ATOP) - Les clubs des pères Tchaa-Pignozzi et Tchaa-Kpékpéka de Lama-Saoudè ont célébré, le mardi 7 juillet dans la localité, la fête des pères autour du thème : « La chaleur d'un foyer pour chaque enfant ».

L'initiative est organisée en collaboration avec SOS Village d'enfants (SOS VE) Kara avec le soutien financier de SOS VE France et de l'Agence française de développement (AFD). Elle s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du projet « Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse (ARPEJ 2) ». Son

objectif est de promouvoir une paternité responsable et un meilleur épanouissement des enfants.



Danse autour des chaises



Les participants

La célébration a permis aux chefs de ménage d'échanger sur leur rôle déterminant dans le développement psychoaffectif des enfants, la paternité fondée sur la responsabilité, la non-violence, la coparentalité et le partage des responsabilités au sein du foyer.

Les participants ont suivi plusieurs communications portant notamment sur la place du père dans la famille moderne, l'influence de son engagement sur le développement émotionnel de l'enfant, la répartition des responsabilités des parents au sein du foyer, l'équilibre familial, et les devoirs quotidiens du père.

Les échanges ont aussi porté sur la nécessité de déconstruire les stéréotypes de genre liés aux tâches domestiques, la promotion des modèles familiaux fondés sur le respect mutuel, le dialogue et la complémentarité entre les conjoints. La gestion concertée des ressources du ménage a également été évoquée.

Le secrétaire du comité de protection de l'enfance de Lama-Saoudè, Bowoneyi Essosinam, a souligné que la « chaleur d'un foyer » repose avant tout sur l'engagement actif et bienveillant des pères. Il a invité les hommes de la communauté à offrir à chaque enfant un environnement protecteur, sécurisé et favorable à son plein épanouissement. M. Bowoneyi a également exprimé sa reconnaissance à SOS VE Kara ainsi qu'à ses partenaires financiers et techniques pour leur accompagnement en faveur du renforcement économique et social des familles vulnérables.



Le match d'exhibition

La coordinatrice du projet ARPEJ 2 à SOS VE Kara, Mme Accolatsè Akouvi Enyonam, a rappelé que la paternité moderne implique une participation effective des hommes aux tâches domestiques, telles que la cuisine, le nettoyage et l'entretien du cadre de vie, dans une logique de partage équitable des responsabilités parentales. Elle a salué l'engagement des clubs des pères de Lama-Saoudè et les a exhortés à promouvoir une masculinité positive, susceptible de faire évoluer les perceptions

traditionnelles des rôles parentaux.

La célébration a été marquée par des activités récréatives, à savoir des parties de ludo, de cartes et d'awalé, une danse autour des chaises, du sketch retraçant le rôle du papa, ainsi qu'un match de football d'exhibition entre les deux clubs de pères, dans une ambiance festive et conviviale.

ATOP/SG/TAL/MG

EGALITE DE GENRE :**LE PARCOURS INSPIRANT D'UN « PAPA EXEMPLAIRE » DANS LA COMMUNAUTE DE NATCHEME**

Kara, 9 juil. (ATOP) – Le débat sur l'égalité de genre a longtemps été perçu comme une affaire exclusivement féminine. Un réflexe que les formateurs entendent déconstruire, estimant que « l'on ne change pas une société en ne s'adressant qu'à la moitié de sa population. Il faut embarquer les hommes, non pas comme des cibles, mais comme des alliés ».

C'est dans cette dynamique que le journaliste de l'Agence Togolaise de Presse (ATOP), au bureau régional de Kara, met en lumière le parcours inspirant d'un « Papa exemplaire ». Par souci d'anonymat, ce dernier est désigné sous le pseudonyme de M. Koudjata, rencontré en juin dernier dans la communauté de Natcheme.



M. Koudjata lors de son témoignage

L'histoire inspirante de M. Koudjata, un modèle de père

Loin des stéréotypes du chef de famille autoritaire, le « Papa exemplaire » est un homme qui assume pleinement la coresponsabilité au sein du foyer. Il accompagne sa fille à l'école, veille aux soins des enfants malades et respecte les choix professionnels de son épouse.

M. Koudjata, sexagénaire, marié et père de six (6) enfants, dont deux (2) filles, vit dans la localité de Natcheme.

Avant l'intervention du projet Approche régionale pour la protection de l'enfance et de la jeunesse (ARPEJ), mis en œuvre par SOS Villages d'Enfants Kara, sa famille traversait une période particulièrement difficile. Parti pendant plusieurs années « en aventure », il avait laissé son épouse, dépourvue d'une activité génératrice de revenus stable, assumer seule la charge des enfants. Faute d'un accompagnement adéquat, ceux-ci accumulaient les échecs scolaires. La gravité de la situation lui est apparue lorsque sa fille aînée, âgée de 15 ans, est tombée enceinte, entraînant son abandon de la scolarité.

Une prise de conscience au service de l'intérêt supérieur de la famille

Une séance du jeu des cartes à Natcheme

l'amènent à s'engager au sein du Comité villageois de développement (CVD), dont il est élu président.

Face aux difficultés scolaires répétées de ses enfants, M. Koudjata décide de mettre fin à son aventure et de regagner son foyer afin d'assumer pleinement ses responsabilités parentales. Son retour est toutefois marqué par de nombreuses difficultés d'adaptation aux réalités du village.

L'implantation du projet ARPEJ dans sa communauté marque un tournant décisif. Sa famille est enrôlée dans le programme et les différentes séances de sensibilisation

Grâce aux multiples appuis reçus, notamment les séances de sensibilisation, les formations, l'adhésion à une mutuelle de santé et à un Groupement villageois d'entraide et de crédit (GVEC), M. Koudjata acquiert des terres et développe des activités agricoles et maraîchères. Les revenus tirés de la vente de ses récoltes lui permettent aujourd'hui

d'assurer la sécurité alimentaire et un meilleur bien-être à sa famille, tout en soutenant l'activité génératrice de revenus de son épouse, Mme Koudjoukoum, formatrice de produits agricoles.

Le projet ARPEJ a également permis à sa fille aînée, Somiyalou, de bénéficier d'un accompagnement vers une formation professionnelle après son accouchement. Titulaire aujourd'hui d'un Certificat de fin d'apprentissage en haute couture, elle exerce désormais à son propre compte grâce à un kit d'installation fourni par le projet.

La jeune femme revient avec émotion sur les moments les plus difficiles de son parcours, lorsque sa grossesse précoce à l'âge de 15 ans avait brisé son rêve de poursuivre des études. Elle se réjouit aujourd'hui d'avoir retrouvé une nouvelle perspective grâce à l'apprentissage.

« Avec le temps, je compte me perfectionner en stylisme-modélisme pour devenir une grande patronne couturière. Je remercie ARPEJ qui a aidé mon père à reprendre sa place auprès de notre famille. Mes frères et moi sommes aujourd'hui heureux de l'avoir à nos côtés. Nous ne sommes plus la risée des autres enfants du village », confie-t-elle.

Son frère Pyabalo, âgé de 18 ans, ancien président du club des enfants et des jeunes pendant cinq ans, vient quant à lui d'obtenir brillamment son baccalauréat, série D. Il ambitionne de poursuivre ses études à l'Institut supérieur des métiers de l'agriculture (ISMA) de l'Université de Kara.

Un « Papa exemplaire » reconnu pour son engagement

Aujourd'hui membre du Comité de protection de l'enfant (CPE), M. Koudjata a été désigné « Papa exemplaire » de l'année 2026 à l'occasion de la célébration de la fête des Pères, le 21 juin dernier, dans la communauté de Natcheme. Cette distinction récompense son parcours de résilience et son engagement en faveur de sa famille et de sa communauté. Il affirme avoir profondément changé sa manière de concevoir son rôle de père et d'époux.

« Je suis fier de participer au projet ARPEJ, qui a fait de moi un meilleur père pour mes enfants et un modèle pour ceux de ma communauté. Aujourd'hui, mes enfants sont fiers de moi. Grâce aux activités du club des enfants, leurs résultats scolaires se sont nettement améliorés. Je remercie ARPEJ pour son implantation dans notre communauté », témoigne-t-il.

À travers cette histoire, les professionnels des médias sont invités à mettre davantage en lumière les modèles de masculinité positive. Le « Papa exemplaire » ne lutte pas contre les femmes, mais avec elles pour construire une famille épanouie et une société plus équitable. ATOP/TAL/SG/AJA

ONZE ENSEIGNANTS DE L'IEPP HAHO-SUD EN FIN DE CARRIERE HONORES

Notsè, 9 juil. (ATOP)- Onze enseignants de l'Inspection des Enseignements préscolaire et primaire (IEPP) Haho-Sud, admis à faire valoir leurs droits à la retraite, ont été honorés, le mercredi 8 juillet à Notsè.

A travers cette initiative, le comité des sages de Haho Sud, a voulu honorer ces enseignants pour leurs bravoures et sacrifices consentis à l'éducation des apprenants. La rencontre a servi de cadre pour partager des moments de jouissance en reconnaissance aux services rendus par ces encadreurs à la nation togolaise pendant leur carrière.



Les fonctionnaires honorés

La cérémonie a été marquée par une remise d'attestation de reconnaissance à ces enseignants, des processions de ces derniers et des prestations diverses sur les vertus de la fonction enseignante.

Le président du comité des sages, Zoé Epou, et le chef l'IEPP Haho-Sud, Alosse Kossi Wolali, ont souhaité que la fin de leur carrière soit l'ouverture d'une vie paisible, reposante et de bonne santé.

Le porte-parole des enseignants honorés, Messan Ayi, a remercié les autorités de l'IEPP Haho-Sud et ceux du comité des sages pour leur mobilisation et assistance. Il a dit être ouvert à toutes sollicitations et conseils en vue de promouvoir l'éducation au Togo.

Des représentants des maires, le corps enseignant, des amis et des personnes ressources des communes de Haho ont assisté à cette cérémonie.

ATOP/YM/BV

AKEBOU /

NEUF ENSEIGNANTS ADMIS A LA RETRAITE HONORES POUR LEURS SERVICES

Kougnohou, 9 juil. (ATOP) – Neuf enseignants, dont deux femmes, admis à la retraite au sein de l'Inspection de l'enseignement préscolaire et primaire public (IEPPP) de la préfecture de l'Akébou, ont été honorés le mercredi 8 juillet à Kougnohou, dans la commune Akébou 1, en reconnaissance de leurs loyaux services rendus à l'éducation.



Les 9 enseignants avec les autorités locales



Le SG Assila remettant un certificat à un bénéficiaire

La cérémonie de remise des certificats d'honneur a été présidée par le secrétaire général de la préfecture de l'Akébou, Assila Komlan Koumedjina. Elle s'est déroulée en présence des autorités administratives, communales et religieuses, des forces de défense et de sécurité, des enseignants en activité ainsi que de nombreux invités.

Cette initiative vise à saluer le parcours exemplaire des enseignants admis à la retraite et à reconnaître leur engagement tout au long de leur carrière. Elle entend également susciter l'émulation chez les enseignants encore en fonction afin de les encourager à exercer leur métier dans le respect des principes de la profession et à préparer sereinement leur retraite. La cérémonie a été couplée à la fête de fin d'année académique.

Au cours de la célébration, la biographie et le parcours professionnel de chacun des récipiendaires ont été présentés à l'assistance. Des prestations de chants et de danses exécutées par les élèves ont animé la cérémonie. Celle-ci s'est achevée par un repas convivial partagé avec l'ensemble des participants.

Le chef de l'Inspection, Nassou Ahité, a invité les retraités à prendre soin d'eux, soulignant que « la retraite n'est pas une fin en soi, mais un recommencement ». Il les a exhortés à continuer d'être utiles à leurs familles, à leurs communautés et aux enseignants encore en activité. Il a également encouragé ces derniers à suivre l'exemple de leurs aînés en respectant les principes et la déontologie de la profession enseignante. M. Ahité a indiqué qu'un important travail préparatoire a été mené avant cette cérémonie

afin d'accompagner les futurs retraités. Cet accompagnement a porté notamment sur la préparation psychologique et les démarches administratives nécessaires à l'obtention de leur pension.

Le secrétaire général de la préfecture de l'Akébou, Assila Komlan Koumedjina, a félicité les neuf enseignants pour leur bravoure, leur dévouement et les services rendus à l'éducation. Il les a invités à demeurer actifs au sein de leurs communautés, à entreprendre de nouvelles activités et à aborder cette nouvelle étape de leur vie avec sérénité, tout en évitant le stress.

ATOP/PM/MG/KYA

----- **KIFFMU A KPALIME, PLUS QU'UN FESTIVAL, NOUS VOULONS CONSTRUIRE UN RENDEZ-VOUS CULTUREL...**

Propos recueillis par Elisée Rassan

La quatrième édition du Festival international du film et de la musique de Kpalimé (KIFFMU) promet de faire battre le cœur des populations du Grand Kloto au rythme du cinéma et de la musique, du 10 au 13 juillet 2026. Projections en plein air dans les quartiers, concerts gratuits, découverte du patrimoine, valorisation de l'artisanat et mise en lumière des talents locaux, le festival veut s'ouvrir davantage aux populations et s'imposer comme un rendez-vous culturel populaire et fédérateur. Son président, Fiator Christian Enyonom Folly-Kossi, en dévoile les ambitions.



Christian Enyonom Folly-Kossi, président de KIFFMU

Le Festival BOOM devient le KIFFMU. Pourquoi ce changement ?

Fiator Christian Enyonom Folly-Kossi : Ce changement traduit une nouvelle ambition. Le festival conserve le cinéma et la musique comme piliers, mais il s'ouvre davantage à d'autres dimensions comme le tourisme, le patrimoine, l'artisanat et le développement local. Nous voulons faire du KIFFMU, une plateforme culturelle capable de mettre en valeur les talents de Kpalimé, du Grand Kloto et, progressivement, de rayonner à l'échelle internationale.

Qu'est-ce qui fait la particularité de cette quatrième édition ?

Cette édition marque une étape de transformation. Nous avons voulu rapprocher le festival des populations. Le cinéma ira dans les quartiers avec des projections gratuites en plein air, la musique investira les espaces publics et des activités permettront aux festivaliers de découvrir les richesses touristiques du Grand Kloto. Notre objectif est que chacun puisse vivre le festival, même sans fréquenter habituellement les salles de cinéma.

Vous insistez beaucoup sur le Grand Kloto. Pourquoi ?

Parce que Kpalimé partage avec les préfectures voisines une histoire, une culture et un patrimoine communs. Le KIFFMU veut devenir un événement fédérateur pour les populations de Kloto, d'Agou, de Kpélé et de Danyi. Plus qu'un festival de quatre jours, nous voulons construire un rendez-vous culturel qui rassemble durablement toute la région.

Quel message adressez-vous aux populations ?

J'invite les populations à venir nombreuses vivre cette quatrième édition. Les projections populaires et les grands concerts sont gratuits. Nous voulons que chacun participe à cette fête culturelle et que, demain, les habitants puissent dire avec fierté : « Le KIFFMU est notre festival ».



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DE L'ETRANGER

NIGER :

LA RUSSIE VA POURSUIVRE SON SOUTIEN MILITAIRE AUX PAYS DE L'AES

Niamey, (Africanews)- La Russie va poursuivre son soutien militaire au Mali, au Burkina Faso et au Niger, a déclaré mercredi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors de la deuxième session de consultation entre la Russie et les chefs de la diplomatie des trois pays de l'Alliance des États du Sahel, à Niamey.

« Nous comptons que la coopération entre la Russie et l'AES donnera un élan additionnel au renforcement de la souveraineté de nos États et l'élargissement de nos relations bilatérales et des relations sur format multilatéral. En octobre à Moscou se tiendra le troisième sommet Russie-Afrique et le président Poutine a souhaité du succès à notre rencontre et m'a donné des instructions de vous dire qu'il sera ravi de voir les présidents du Burkina Faso, du Mali et du Niger à ce sommet. », a souligné Sergueï Lavrov.

La Russie gagne du terrain dans ces pays. Une percée favorisée par l'arrivée des militaires au pouvoir à Ouagadougou, à Niamey et à Bamako, à la suite des coups d'État entre 2020 et 2023.

« La présente session de consultations entre les ministres des Affaires étrangères de la confédération des États du Sahel et la fédération de Russie renforce ainsi les relations déjà spéciales entre la confédération et la Russie, nous apprécions particulièrement le leadership de la fédération de Russie et l'objectivité de votre analyse en ce qui concerne la situation en Afrique et plus spécifiquement la situation au Sahel. », a affirmé Abdoulaye Diop, ministre malien des Affaires étrangères.

Signe de la solidité de l'axe Moscou-pays du Sahel, la réunion de Niamey avait donc, en toile de fond, le renforcement de cette entente.

« Malgré un contexte international complexe et la détermination clairement affichée de certaines puissances étrangères, qui cherchent à saper la dynamique en faveur de la souveraineté et de l'indépendance des États de la Confédération du Sahel par le biais d'attentats terroristes commandités et de formes de terrorisme économique, financier et informationnel, l'AES poursuit son chemin. », a affirmé Bakary Yaou Sangaré, ministre nigérien des Affaires étrangères.

La Russie aide les pays de l'AES à lutter contre les groupes djihadistes. Moscou cherche également à resserrer ses liens avec les pays de l'AES dans les secteurs de l'énergie et des mines. Africanews

COTE D'IVOIRE :

ABIDJAN ACCUEILLE UN SALON AFRICAIN DEDIE AUX TECHNOLOGIES SPATIALES

Africanews- Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, accueille la deuxième édition d'un salon africain dédié aux technologies spatiales, baptisé « African Space Solutions Market », du 7 au 9 juillet 2026.

Pendant trois jours, experts, décideurs, entreprises, chercheurs et investisseurs se réuniront pour mettre les technologies spatiales au service du développement durable de l'Afrique.

Junior Traoré, fondateur de la start-up Geofonex, présente le réseau COST comme une technologie développée par son entreprise pour résoudre les problèmes des agriculteurs africains.

« Le réseau COST peut être utilisé dans plusieurs domaines de l'agriculture, notamment la sécurité foncière, qui permet à chaque agriculteur et à chaque propriétaire foncier de savoir où il en est, ce qui lui appartient, et d'obtenir les titres de propriété nécessaires. », a déclaré Junior Traoré, fondateur de Geofonex.

De nombreuses innovations sont présentées à l'African Space Technology Expo, qui se tient au Parc des expositions d'Abidjan.

L'imagerie satellite, la géomatique, l'intelligence artificielle, les drones, les télécommunications et l'observation de la Terre démontrent le potentiel des technologies spatiales pour relever les grands défis auxquels est confronté le continent africain.

« Chez SatMéthode, nous observons de nombreux phénomènes, tels que les feux de brousse et les catastrophes naturelles. SatMéthode contribue à prévenir diverses catastrophes, car les solutions que nous avons mises en œuvre s'appuient sur nos études de terrain, qui nous ont permis d'identifier des alternatives répondant aux besoins des populations. », a indiqué Frank Amba, responsable technique chez Modelis.

Le salon rassemble des acteurs des secteurs public et privé, des start-ups, des chercheurs, des investisseurs et des institutions afin d'explorer les applications concrètes des technologies spatiales.

« Nous sommes une entreprise qui utilise des drones pour collecter des données afin d'apporter des solutions aux entreprises. Nous intervenons dans plusieurs secteurs, tels que la construction, l'exploitation minière et l'agriculture. », a expliqué Yao Rahissa, commercial chez Drone Group.

L'African Space Solutions Market vise à démontrer comment les technologies spatiales peuvent contribuer au développement de l'Afrique.

Africanews

----- LE GHANA ET LA COTE D'IVOIRE VEULENT CREER UNE "OPEP DU CACAO" [BUSINESS AFRICA]

Africanews- Le Ghana et la Côte d'Ivoire, qui représentent plus de 60 % de la production mondiale de cacao, souhaitent renforcer leur coopération afin d'influencer davantage les prix du cacao sur les marchés internationaux.

Alors que les cours du cacao ont fortement reculé après leur record historique de 2024, les deux pays envisagent de relancer une alliance surnommée « l'OPEP du cacao ». L'objectif est d'harmoniser les prix bord champ, de coordonner les calendriers de récolte et de commercialisation, et de renforcer leur pouvoir de négociation face aux acheteurs internationaux.

Le Cameroun et le Nigeria ont également été invités à rejoindre cette initiative régionale.

Notre invité, Max Koffi, fondateur d'Equal Trade Alliance, analyse les perspectives de cette coopération et les stratégies permettant aux producteurs africains de capter une plus grande part de la valeur du cacao.

Filière cacao : pourquoi la transformation locale est un enjeu stratégique

L'Afrique produit la majeure partie du cacao mondial, mais la transformation industrielle, les marques de chocolat et les réseaux de distribution restent majoritairement contrôlés hors du continent.

Pour les acteurs de la filière, le véritable défi consiste à développer une chaîne de valeur intégrée en Afrique : transformation des fèves, production de beurre et de poudre de cacao, fabrication de chocolat, création de marques locales et montée en gamme des exportations.

Cette stratégie permettrait d'accroître la valeur ajoutée, de créer davantage d'emplois industriels et de réduire la dépendance aux exportations de matières premières. Africanews



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité



SPORTS

«VOULAIT-ON QUE MESSI RESTE EN LICE?»:

L'ÉGYPTE DEMANDE L'EXCLUSION DE L'ARBITRE FRANÇAIS FRANÇOIS LETEXIER

FRANCE, (RFI) - La Fédération égyptienne de football a demandé à la Fifa d'exclure l'arbitre français François Letexier pour le reste du Mondial 2026, dénonçant des « erreurs d'arbitrages flagrantes » lors du huitième de finale perdu mardi 7 juillet par l'Égypte face à l'Argentine (3-2).

Au lendemain du huitième de finale épique de la Coupe du monde 2026 entre l'Égypte et l'Argentine, les Pharaons ne décolèrent pas. Alors qu'ils menaient 2-0 face aux champions du monde en titre, les Égyptiens ont été rattrapés puis dépassés sur le fil. Et certaines décisions arbitrales ont ulcéré dans le camp des septuples champions d'Afrique. Dans leur viseur : François Letexier, l'arbitre principal.

Par la voix de son président Hany About Rida, la Fédération égyptienne de football a ainsi demandé à la Fifa l'ouverture d'une enquête sur le sifflet français « suite aux erreurs d'arbitrages flagrantes commises par l'équipe d'arbitrage et à l'application d'un double standard, ce qui a entraîné la défaite de la sélection égyptienne », est-il indiqué dans un communiqué de l'instance.

Le but refusé à Ziko et deux actions litigieuses avant le 3^e but argentin dénoncés.

Le dirigeant demande que l'arbitre central, ses assistants et les arbitres vidéo n'officient plus lors de la Coupe du monde « après une enquête sur ces erreurs et la confirmation d'un acte de discrimination à l'encontre de l'équipe d'Égypte ». Il déplore notamment « le refus obstiné » de M. Letexier de « revoir certaines actions » qui, selon lui, auraient dû voir accordé aux Pharaons « un but valable et un penalty ».

Au cours la rencontre, François Letexier a notamment refusé un but de l'attaquant égyptien Mostafa Ziko en début de deuxième période, après intervention de la VAR, en raison d'une faute au départ de l'action. Les Égyptiens estiment également qu'ils auraient pu obtenir un penalty dans le temps additionnel pour un tirage de maillot sur Hamdy Fathy et un contact entre Mohamed Salah et Julian Alvarez dans la surface, juste avant le troisième but argentin.

Certaines décisions de l'arbitre français François Letexier lors du match Argentine-Égypte, le 7 juillet 2026 en huitièmes de finale de la Coupe du monde, ont provoqué la colère et l'incompréhension des Pharaons. AP Photo/Erik S. Lesser - Erik S. Lesser

« Il n'y a pas de justice dans cette Coupe du monde »

Après la rencontre, le sélectionneur de l'Égypte, Hossam Hassan, a déploré un arbitrage « ni juste, ni équitable ». « Il y a eu des pressions exercées sur l'arbitre de la part du camp argentin qui ont conduit à ce résultat », a-t-il regretté en conférence de presse.

Juste après la rencontre, au micro de la chaîne BeIN Sports, Hossam Hassan s'était montré encore plus incisif, fustigeant une « victoire non méritée » de l'Albiceleste : « Peut-être voulaient-ils maintenir le champion du monde dans la compétition ? Peut-être voulaient-ils que Messi reste en lice ? [...] En football, il existe parfois des facteurs extérieurs qui vont au-delà des aspects techniques. Le champion du monde a bénéficié d'un soutien à tous les niveaux. [...] Une fois de retour dans mon pays et chez moi, je ne regarderai plus jamais la Coupe du monde, parce qu'il n'y a pas de justice dans cette compétition ». RFI

